

Comment retrouver un ancêtre protestant

(article tiré du site aupresdenosracines.com)

Dans cet article, nous allons voir **comment retrouver nos ancêtres protestants**, en particulier au 17^{ème} siècle.

En effet, en généalogie, nous avons l'habitude de faire des recherches sur nos ancêtres catholiques dans les registres paroissiaux.

De ce fait, lorsque nous découvrons un ancêtre protestant, cela peut se révéler plus compliqué.

Car, avant la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, **les baptêmes, mariages et décès protestants étaient enregistrés dans les temples protestants**, dans des registres dédiés.

Dans cet article, je vais vous présenter comment j'ai retrouvé mes ancêtres protestants, et plus particulièrement comment j'ai recherché :

- les temples protestants où ils ont été baptisés,
- leurs actes de baptêmes,
- leurs abjurations.
-

Etape 1 – Recherche de temples protestants

Mon ancêtre Antoine Regnault s'est marié catholiquement à Vanault les Dames en 1701, dans la Marne. J'avais retrouvé son acte de mariage, mais je ne parvenais pas à retrouver son acte de naissance.

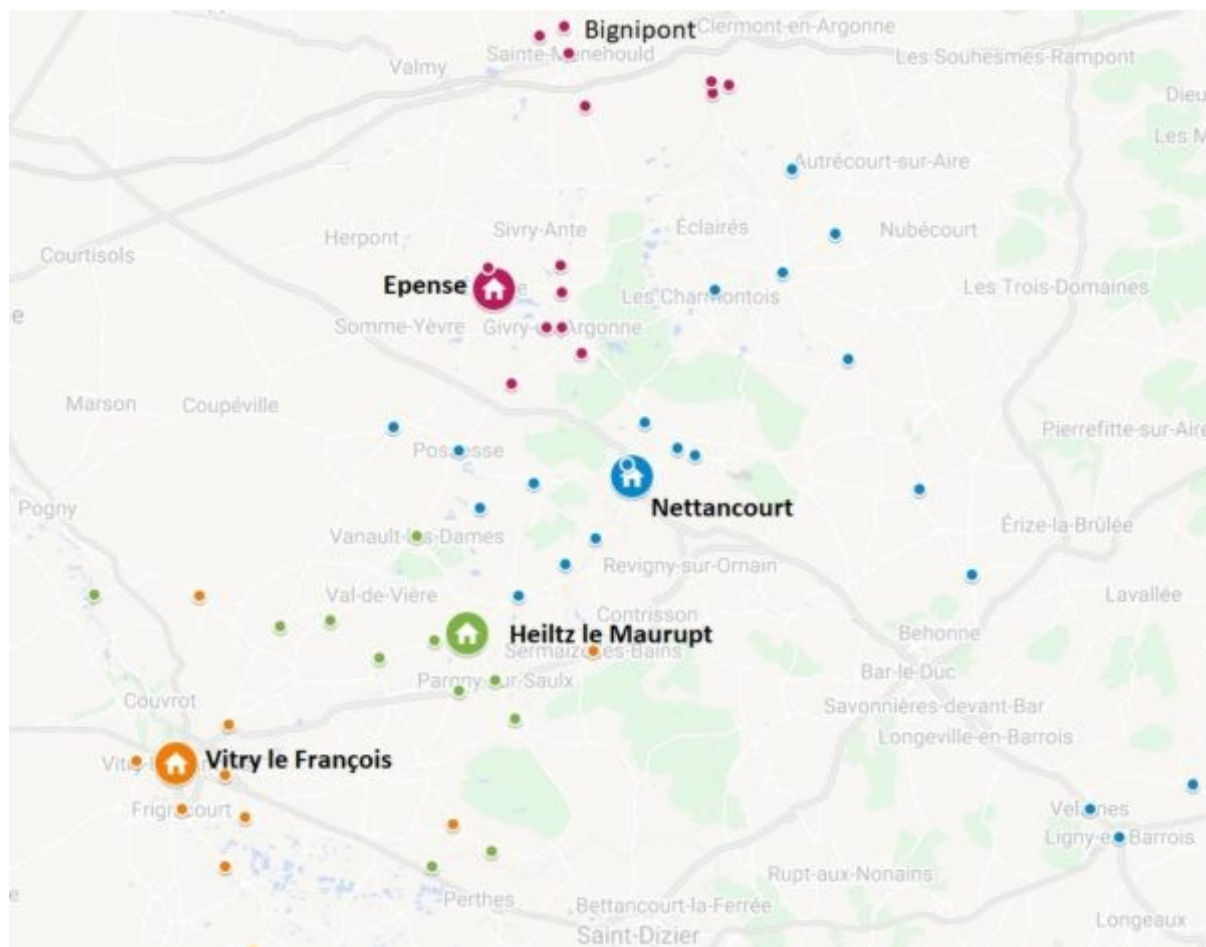
Et puis, en faisant des recherches à son sujet, j'ai découvert par hasard qu'il était né et qu'il avait été baptisé dans la religion protestante.

Son acte de baptême avait donc dû être établi dans un temple protestant, dans un registre dédié, comme cela était le cas avant l'Edit de Nantes de 1685.

A l'époque, il n'y avait que 4 temples protestants qui couvraient l'Est de la Marne et le Sud de la Meuse. Ceux-ci se trouvaient à Vitry, à Nettancourt, à Heiltz le Maurupt et à Epense :

Comment retrouver un ancêtre protestant

(article tiré du site aupresdenosracines.com)



Carte des temples protestants de l'Est Marnais au 17ème siècle

Je me suis donc mise à la recherche des registres protestants de ces 4 temples.

Etape 2 – Recherche d'actes de baptêmes protestants

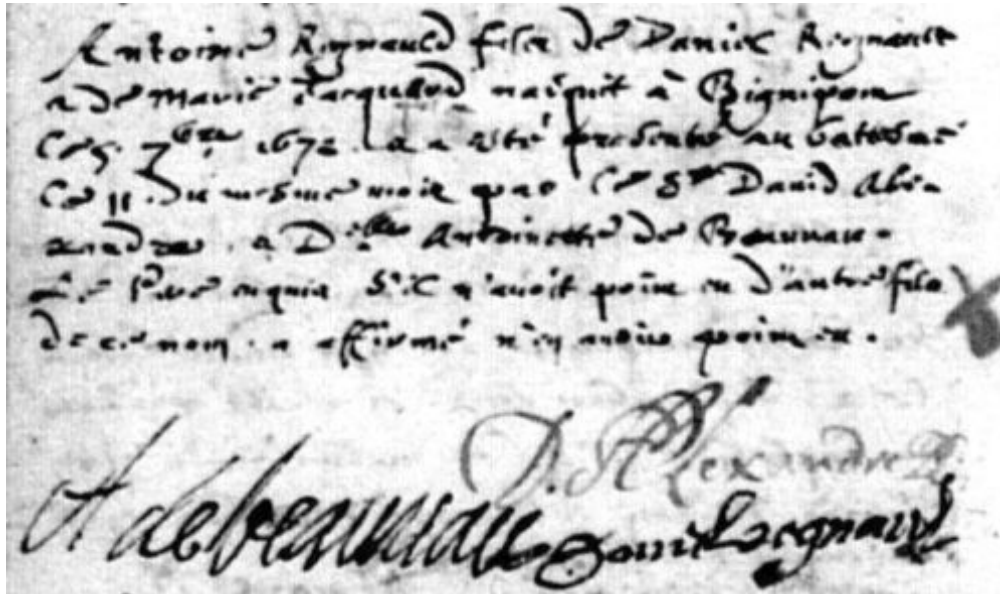
Dans la Marne, comme dans beaucoup de départements, les registres protestants ont été numérisés et sont accessibles en ligne.

Remarque : dans certains départements, les registres protestants se retrouvent sous la dénomination « registres pastoraux ». Il arrive également que ces registres soient classés avec les registres paroissiaux catholiques.

C'est ainsi que j'ai découvert l'acte de baptême protestant de mon ancêtre Antoine Regnault dans les registres de l'église réformée d'Epense :

Comment retrouver un ancêtre protestant

(article tiré du site aupresdenosracines.com)



Acte de baptême protestant de mon ancêtre Antoine Regnault (11 septembre 1672)

Mon ancêtre Antoine Regnault a donc été baptisé le 11 septembre 1672 dans la commune d'Épense.

Ses parents habitaient alors le hameau de Bignipont, situé à 19km de là (ce qui fait environ 4 heures de route à pied).

J'ai également pu retrouver les actes de baptême de ses frères et sœurs :

- Charles Regnault, baptisé le 8 décembre 1669
- Marie Regnault, baptisée le 5 novembre 1674
- Charlotte Regnault, baptisée le 6 juin 1677

Révocation de l'Edit de Nantes et persécution des protestants

Ces actes m'ont permis de mieux connaître les conditions de vie de mes ancêtres. Leurs parents, Daniel Regnault et Marie Jacquard, vivaient alors à Bignipont (à côté de Sainte Menehould).

Comment retrouver un ancêtre protestant

(article tiré du site aupresdenosracines.com)



Carte de Cassini de Bignipont (à côté de Sainte Menehould)

Il s'agissait d'un domaine possédé par une famille noble, la famille de Beauvau (seigneurs d'Epense et de Bignipont), qui, elle aussi, était protestante.

L'une des filles de cette famille, Antoinette de Beauvau, a d'ailleurs été la marraine de mon ancêtre Antoine.

Sachant que le hameau de Bignipont était principalement constitué d'une grande ferme, il est assez probable que Daniel Regnault et sa femme travaillaient pour cette famille.

Cependant, la vie de la famille n'a pas été des plus paisibles.

En effet, à la fin du 17^{ème} siècle, les protestants de France subissent de nombreuses persécutions : dragonnades, interdiction d'exercice de certaines professions, destruction des temples, etc.

Ces persécutions connaissent leur apogée lorsque l'Edit de Nantes est révoqué en 1685. Mon ancêtre Antoine a alors 13 ans.

A partir de ce moment, la religion protestante n'est plus tolérée dans le Royaume de France. La famille de mon ancêtre se retrouve donc contrainte de faire un choix : abjurer ou bien partir.

Etape 3 – Recherche des actes d'abjuration de mes ancêtres

A cette époque, de nombreux protestants choisissent de s'exiler hors du Royaume de France.

Par exemple, c'est le cas d'Antoinette de Beauvau, la marraine de mon ancêtre.

D'après [une publication sur le protestantisme dans les environs de Vitry-le-François](#), retrouvée sur Gallica, elle est partie pour l'Allemagne (dans le Brandebourg) avec sa sœur Madeleine, pour rejoindre un membre de leur famille installé là-bas depuis quelques années.

Pour leur part, les membres de la famille Regnault semblent avoir tous abjuré.

Comment retrouver un ancêtre protestant

(article tiré du site aupresdenosracines.com)

En effet, les 4 enfants se marient catholiquement à Vanault les Dames en 1701 (dont 3 le même jour !). Et la même année, le décès de leur père est également enregistré dans les registres paroissiaux catholiques de Vanault.

On devrait donc pouvoir retrouver la date et les circonstances de leur abjuration dans les **actes d'abjuration**.



Gravure d'un protestant qui signe son acte d'abjuration, sous la menace de la « Raison Invincible ».

Dans la plupart des cas, ces actes d'abjuration se retrouvent dans les registres paroissiaux catholiques.

Malheureusement, dans le cas du diocèse dont dépendaient mes ancêtres, ces actes d'abjuration ne figurent pas dans les registres paroissiaux catholiques.

En effet, au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes, les abjurations des protestants ont été particulièrement massives et celles-ci ne semblent pas avoir été systématiquement enregistrées en bonne et due forme.

Par exemple, à Vitry-le-François, le 5 novembre 1685, 109 personnes se convertirent immédiatement après la lecture de l'Edit de Révocation donnée par le lieutenant-général.

Mes ancêtres ont peut-être fait partie de ces 109 personnes.

Remarque : on peut retrouver aux Archives Départementales de la Marne, ainsi qu'aux Archives Municipales de Vitry-le François, des listes de protestants ayant

Comment retrouver un ancêtre protestant

(article tiré du site aupresdenosracines.com)

abjuré vers 1685. Malheureusement, ces listes sont très incomplètes et mes ancêtres n'y figurent pas.

Quoi qu'il en soit, il est probable que mes ancêtres n'aient jamais réellement abandonné leur foi protestante. En effet, comme le mentionne [la publication de Gallica sur le protestantisme](#), presque tous les nouveaux convertis de la région renoncèrent rapidement aux pratiques de la religion catholique, et l'évêque lui-même se plaignit en 1687 que les nouveaux convertis refusaient de communier.